

Maladie de Lyme

Description

La maladie de Lyme est causée par une bactérie qui se transmet par la piqûre d'une tique infectée.

La maladie de Lyme a été décrite pour la première fois en 1977. Plusieurs cas ont alors été signalés chez des enfants de la ville de Lyme au Connecticut, aux États-Unis. Depuis, des milliers de cas ont été rapportés aux États-Unis, au Canada et dans des pays d'Europe.

Au Canada, les tiques qui peuvent transmettre la maladie de Lyme se trouvent dans les régions du sud du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, ainsi que dans certaines régions du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Au Québec, les données disponibles permettent de confirmer la présence de populations de tiques *Ixodes scapularis* établies et infectées par le *Borrelia burgdorferi*, particulièrement dans les zones suivantes :

- le nord et l'ouest de l'Estrie;
- une grande partie de la Montérégie;
- le sud-ouest de la région de la Mauricie-et-Centre-du-Québec;
- le sud-ouest de l'Outaouais.

En 2016, 179 cas de maladie de Lyme ont été rapportés au Québec, comparativement à :

- 160 cas en 2015;
- 126 cas en 2014;
- 143 cas en 2013;
- 43 cas en 2012;
- 32 cas en 2011.

Depuis 2011, on note une augmentation du nombre de personnes atteintes de la maladie de Lyme au Québec, ainsi que du nombre de personnes qui ont contracté la maladie de Lyme sur le territoire québécois. Le fait que les hivers québécois sont moins froids qu'auparavant pourrait en partie expliquer cette progression. L'adoucissement du climat permettrait aux tiques de survivre et de se développer plus facilement.

Description de la tique

La tique qui transmet la maladie de Lyme est connue sous les noms de « tique du chevreuil » et de « tique à pattes noires ». Elle vit plus particulièrement dans les forêts, les boisés et les herbes hautes.

La tique se nourrit du sang des animaux ou des humains. Avant qu'elle se nourrisse, sa taille peut varier entre 1 et 3 millimètres. La tique peut tripler de volume lorsqu'elle est remplie de sang, ce qui permet de la repérer plus facilement en cas de piqûre.

Les piqûres des tiques sont généralement sans douleur et passent souvent inaperçues.

Si vous vous faites piquer par une tique, vous devez immédiatement la retirer. Pour savoir comment procéder, consultez la page [Retrait d'une tique en cas de piqûre](#)¹. Conservez la tique au réfrigérateur dans un contenant qui ferme de façon étanche, comme un contenant à pilules vide. Prenez en note la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué. Notez également l'endroit de votre corps où vous avez remarqué la piqûre. Ces renseignements pourraient être utiles si vous devez consulter un médecin.



Symptômes

Les premiers symptômes de la maladie de Lyme apparaissent généralement entre 3 et 30 jours après la piqûre d'une tique infectée.

Le symptôme le plus courant est une rougeur sur la peau, à l'endroit de la piqûre. Ce symptôme est présent dans 60 à 80 % des cas d'infection. La rougeur s'étend rapidement pour atteindre plus de 5 centimètres et elle peut être en forme d'anneau ou de cible. Parfois, des rougeurs peuvent aussi apparaître à plusieurs endroits sur le corps.



Rougeur causée par la maladie de Lyme. © Centers for Disease Control and Prevention (CDC)

D'autres symptômes peuvent accompagner cette rougeur :

- fièvre;
- fatigue;
- maux de tête;
- raideur à la nuque;
- douleurs musculaires et articulaires.

Quand consulter

Si vous présentez un ou plusieurs des symptômes de la maladie de Lyme dans les 3 à 30 jours après avoir été piqué, appelez Info-Santé 811 ou consultez un médecin. Fournissez les renseignements que vous avez notés concernant la piqûre :

- la partie du corps qui a été piquée;
- la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué.

Si vous consultez un médecin, apportez-lui la tique si possible, dans un contenant bien fermé comme un contenant à pilules vide.

Si vous avez été piqué par une tique au Québec, un traitement préventif par antibiotiques n'est généralement pas recommandé. Vous devez toutefois surveiller l'apparition de symptômes. Si des symptômes apparaissent, communiquez avec Info-Santé 811 ou consultez un médecin.

Si vous avez été piqué par une tique dans certains secteurs des régions de l'Estrie ou de la Montérégie, un traitement préventif par antibiotiques pourrait vous être prescrit dans certaines situations. Pour savoir s'il est préférable de consulter un professionnel de la santé, contactez Info-Santé 811.

Si vous avez été piqué par une tique ailleurs au Canada ou aux États-Unis, dans les zones où le risque de contracter la maladie est important, un traitement préventif par antibiotiques pourrait aussi vous être prescrit.

Pour savoir s'il est préférable de consulter un professionnel de la santé, contactez Info-Santé 811.

Traitements

La maladie de Lyme se traite avec des antibiotiques prescrits par un médecin. La nature et la durée du traitement dépendent du stade de l'infection et des symptômes présents.

Complications

Si la maladie n'est pas traitée, elle peut causer des problèmes à d'autres organes ou parties du corps, par exemple :

- des problèmes aux articulations;
- des problèmes cardiaques;
- des problèmes neurologiques.

Ces problèmes peuvent apparaître dans les semaines, les mois ou les années qui suivent la piqûre.

Transmission

Pour transmettre la maladie, la tique doit être infectée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Le risque d'attraper la maladie est très faible si la tique reste accrochée à la peau moins de 24 heures, mais ce risque augmente si la tique y reste accrochée plus longtemps. Il est donc important de retirer la tique de la peau le plus rapidement possible. Pour plus d'information, consultez la page [Retrait d'une tique en cas de piqûre](#)².

Les tiques peuvent s'accrocher à n'importe quelle partie du corps humain. Elles se trouvent souvent dans les zones difficiles à inspecter comme les aines, le nombril, les aisselles et le cuir chevelu.

Les personnes qui ont déjà eu la maladie de Lyme peuvent l'attraper de nouveau.

La maladie de Lyme ne se transmet pas d'un animal infecté à l'humain ni lors d'un contact entre 2 personnes.

Protection et prévention

Les tiques ne sautent pas, mais elles peuvent s'agripper à vous ou à votre animal de compagnie lors de vos promenades dans les forêts, les boisés et les herbes hautes. La meilleure façon de ne pas attraper la maladie de Lyme est d'éviter les piqûres de tiques.

Mesures de prévention

Pour éviter les piqûres de tiques

- En promenade, marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes.
- Utilisez un chasse-moustiques sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage. Suivez bien les [modes d'utilisation des chasse-moustiques](#)³.
- Portez un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs.
- Entrez votre chandail dans votre pantalon.
- Entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes ou vos bottes.
- Au retour d'une activité extérieure :
 - Examinez votre équipement (sac à dos, manteau, etc.). Cette précaution vise à éviter d'introduire une tique dans votre maison, où elle pourrait piquer quelqu'un.
 - Éliminez les tiques sur vos vêtements en mettant ceux-ci dans la sècheuse à température élevée pendant 6 minutes. Si les vêtements sont trop sales pour être mis à la sècheuse directement, lavez-les à la machine à l'eau chaude, idéalement pendant au moins 40 minutes. Ensuite, mettez-les à la sècheuse à température élevée, pendant au moins 6 minutes.
 - Examinez aussi vos animaux de compagnie, car ils peuvent faire entrer des tiques dans votre maison. Si vous trouvez des tiques sur un animal, retirez-les et consultez un vétérinaire au besoin. Pour obtenir plus d'information concernant la présence de tiques sur un animal domestique, consultez le [site du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation](#)⁴.

Pour repérer une tique sur votre corps

- Portez des vêtements de couleurs claires lors de vos promenades. Les couleurs claires rendent les tiques plus visibles.
- Examinez tout votre corps après une activité dans un endroit boisé. Faites-vous aider d'une autre personne ou utilisez un miroir pour examiner les parties moins visibles comme le dos. Profitez aussi de l'heure du bain pour examiner les enfants. Si vous repérez une tique, retirez-la en suivant les étapes présentées dans la page [Retrait d'une tique en cas de piqûre](#)⁵.

Pour réduire la présence des tiques dans votre environnement

- Coupez les herbes hautes et les broussailles autour de votre maison, et tondez votre gazon.
- Enlevez les feuilles mortes, les broussailles et les mauvaises herbes qui se trouvent sur la pelouse et au bord des réserves de bois et du cabanon.
- Aménagez des sentiers en copeaux de bois ou en gravier entre les zones boisées et les pelouses, les patios et les aires de jeu. Les sentiers devraient avoir une largeur d'au moins 3 mètres.
- Aménagez les aires de jeux loin des arbres, dans un endroit ensoleillé.
- Empilez le bois avec soin, à l'abri et au sec. Cela peut éloigner les rongeurs, qui attirent les tiques. Débarrassez votre cour des vieux meubles et accessoires.

Particularités

Au Québec, la maladie de Lyme est une maladie à déclaration obligatoire (MADO) depuis 2003. Les médecins et les membres du personnel des laboratoires qui détectent un cas de maladie de Lyme doivent donc obligatoirement en informer les autorités de santé publique.

Dernière mise à jour : 11 décembre 2017, 08:05

Avis

L'information contenue sur le site ne remplace en aucun cas l'avis d'un professionnel de la santé. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, appelez [Info-Santé 811](#)⁶ ou consultez un professionnel de la santé.

Liens

1. <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/retrait-de-la-tique-en-cas-de-piqure/>
2. <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/retrait-de-la-tique-en-cas-de-piqure/>
3. <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/se-proteger-des-piqures-de-moustiques/#chasse-moustiques>
4. <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/maladies/transmissibleshumain/Pages/MaladieLyme.aspx>
5. <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/retrait-de-la-tique-en-cas-de-piqure/>